Optimiser sa pratique de la TVA

Objectifs

Maîtriser la réglementation de la TVA et sa mise en œuvre dans le cadre de l'organisation d'un événement national ou international

Programme

Les règles fondamentales de la TVA	• Les opérations soumises à TVA • La localisation des opérations • La notion de redevable • L'exigibilité de la TVA • Les principales obligations comptables et déclaratives • La déduction de la TVA
Les spécificités du secteur événementiel	• Droits d'accès et événements hybrides • Les évènements virtuels • Taux normal ou taux intermédiaire de 10% ? • Déclaratif : le guichet unique (BtoC) • Le régime TVA de la marge • Les formations et activités connexes
Points d'attention liés à l'actualité	• Facturation électronique et transmission des données comptables • Exigibilité (acomptes) • Importations et autoliquidation
Mises en pratique	• Illustrations • Cas pratiques

Modalités pratiques

Public : Directeurs administratif et financier Collaborateurs du service comptable Responsables commerciaux	**Pré-requis :** Connaître les notions comptables de base
Tarif inter par personne : Adhérent : 600,00 € HT Non adhérent : 1 200,00 € HT **Tarif intra :** Nous consulter	**Nombre de participants :** 5 min – 10 max **Durée :** 1 jour en présentiel ou en distanciel (2 demi-journées) **Délai d'accès à la formation :** 2 mois sous réserve d'avoir atteint un nombre suffisant de participants
Démarche pédagogique : Base théorique et cas pratiques	**Méthode d'évaluation :** QCM Enquête de satisfaction
Taux de satisfaction : 1ère session en 2023	**Personne en situation de handicap :** Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

Formateurs : Cyrille KONTER / Alexandre SAVARY

Cyrille KONTER
Directeur Général Délégué TEVEA International, société de représentation fiscale spécialisée sur les problématiques de TVA européenne pour une clientèle internationale - service de récupération de TVA - partenaire d'organisateurs de salons.

Alexandre SAVARY
Senior VAT Manager TEVEA International.